

Municipalité de Morin-Heights

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 14 janvier 2015, à laquelle sont présents, Messieurs les conseillers Peter MacLaurin et Jean Dutil, ne formant pas quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Messieurs les conseillers Jean-Pierre Dorais, Claude P. Lemire ainsi que Mesdames les conseillère Mona Wood et Leigh MacLeod sont absents.

Le Secrétaire-trésorier adjoint, Michel Grenier, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate qu'il n'y a pas quorum et que la séance ordinaire soit ajournée au mercredi, 21 janvier 2015 à 19h30.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

1.01.15 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin que cette session soit ajournée au mercredi, 21 janvier 2015 à 19h30.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Michel Grenier
Secrétaire-trésorier adjoint

Neuf personnes étaient présentes.